

# Le point d'ancre

VOLUME 15 / NO 5 / FÉVRIER 2013

## DANS CE NUMÉRO :

page 1

LES COMPRESSIONS FINANCIÈRES

page 3

INFO-NÉGO : RENDEZ-VOUS 2012

page 4

L'ACADÉMIQUE AVANT TOUT...

page 7

HOMMAGES AUX RETRAITÉS

page 10

LES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

## LES COMPRESSIONS DANS LE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS

*Pierre Baillargeon*

Professeur au Département de  
psychoéducation  
Président du  
SPPUQTR



Pour le commun des mortels, il n'est pas facile de se faire une opinion éclairée sur le financement des universités. Le lobbying de la conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) dénonce depuis plusieurs années le sous-financement des universités québécoises comparativement aux universités canadiennes. L'actualisation de ce sous-financement (2009-2010) s'élève à 850 M\$ : l'équivalent de 23 % des budgets de fonctionnement des universités. Les associations étudiantes, plus particulièrement la Fédération des étudiants universitaires du Québec (FEUQ), croient plutôt que les universités sont mal gérées et qu'il ne faut surtout pas injecter encore plus d'argent afin de permettre aux recteurs de poursuivre la course à la clientèle en délocalisant les campus universitaires. La Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) a démontré, chiffres à l'appui, qu'il faut investir davantage dans les universités afin de leur permettre de bien accueillir la masse de nouveaux étudiants. Investir plus, mais surtout embaucher plus de professeurs pour maintenir la qualité de l'enseignement et de la recherche universitaire. La FQPPU a aussi démontré que les

gestionnaires universitaires avaient trop tendance à financer leur goût du béton (immobilisation) en puisant dans les budgets de fonctionnement (enseignement-recherche) de leur université. Ce qui leur permet de crier au sous-financement considérant les déficits importants des budgets de fonctionnement.

Le gouvernement du Parti Québécois en a surpris plusieurs en annonçant des compressions de 124 M\$ dans le financement des universités pour l'année financière en cours (2012-2013). Il a aussi confirmé qu'il y aurait des réductions similaires pour l'année 2013-2014. Cela en annulant les hausses de droits de scolarité prévues par le gouvernement libéral et en parlant du bout des lèvres d'une indexation de ces droits pour les années à venir.

Pour l'UQTR, ces coupures représentent un montant d'environ 9 M\$ : 4,5 M\$ pour l'année 2012-2013 et un montant similaire pour l'année suivante. Pour 2012-2013, il est illusoire de penser qu'il est possible, à quelques mois de la fin de l'année financière (30 avril) et avec 82 % des dépenses en masse salariale, de faire des compressions d'une telle ampleur. Une grande partie de cette somme se retrouvera, et le gouvernement en est conscient et consentant, dans le déficit d'opération et s'ajoutera au déficit accumulé des prochaines années.

La situation financière de l'UQTR, au 30 avril 2012, quoique moins reluisante que les années passées, reste très enviable comparativement aux autres universités québécoises. L'année 2011-2012 s'est terminée par un surplus d'opérations de 2,8 M\$. Un

transfert du budget de fonctionnement (enseignement-recherche) au budget d'immobilisation de 2,9 M\$ a toutefois annulé ce surplus. L'UQTR termine donc l'année avec un budget à peu près équilibré.

L'UQTR dispose toutefois d'une réserve de 4,1 M\$ affectée au plan stratégique 2010-2013 (1,3 M\$) et à des projets spéciaux (?) (2,8 M\$). Contrairement à d'autres universités, l'UQTR n'a pas de déficit accumulé qui grève trop souvent les budgets de fonctionnement par les intérêts à rembourser sur la dette.

Depuis une décennie, l'UQTR est en mode croissance : le nombre d'étudiants a augmenté de 50 %, le campus a vu apparaître beaucoup de nouveaux pavillons, la convention collective actuelle des professeurs a permis de mettre fin à l'exode vers d'autres universités et d'en accroître le nombre de 15 %, la croissance de la clientèle a permis de doubler la masse salariale des chargés de cours, etc. Malgré cette croissance exceptionnelle, l'UQTR a réussi à effacer un déficit accumulé, qui dans les pires années (2003-2004), s'élevait à près de 23 M\$. Ce n'est pas si mal...

Les exigences gouvernementales viennent freiner le développement des universités en région pour contrer les excès des gestionnaires des universités montréalaises.

Ce qui est surtout important à ce stade des discussions, c'est de connaître l'ordre de grandeur du réinvestissement qu'est prêt à faire le gouvernement dans le réseau universitaire québécois et les retombées pour l'UQTR. Pour ce faire, il faudra attendre les consensus, s'il y a lieu, qui se dégageront du sommet



La Fédération a été très active dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur au Québec. Elle a participé aux quatre rencontres préparatoires et elle a fait des présentations sur la qualité de l'enseignement supérieur et sur la gouvernance et le financement des universités.

C'est la FQPPU qui a proposé l'adoption d'une chartre nationale des universités québécoises. Le ministre Duchesne a très bien reçu l'idée.

Le comité sur le financement des universités de la Fédération a publié un deuxième rapport sur l'évolution

sur l'enseignement supérieur.

Considérant les nombreuses critiques, parfois justifiées, sur la gestion des universités québécoises; considérant les effets néfastes de cette course effrénée à la clientèle étudiante; considérant les transferts massifs des fonds de fonctionnement (enseignement-recherche) aux fonds d'immobilisation (béton) et considérant les indemnités de départ faramineuses versées par certaines universités à d'anciens gestionnaires, il serait étonnant que le gouvernement se contente de simplement verser plus d'argent aux universités. Les chefs d'établissements universitaires, malgré les propos de la conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ), n'ont pas convaincu le gouvernement et la population de la transparence et de la qualité de leur gestion.

Il est plus probable que le gouvernement réinvestisse plutôt dans des secteurs ciblés. La croissance constante du nombre d'étudiants dans les universités et les nouvelles exigences de la recherche universitaire inciteront sans doute le gouvernement à favoriser l'embauche d'un plus grand nombre de professeurs, ne serait-ce que pour maintenir la qualité actuelle des universités. Pour ramener le ratio d'encadrement des étudiants du début des années 2000, 20,4 étudiants équivalent temps plein (EETP) par professeur, il faudrait embaucher près de 1 000 professeurs. Combien pour l'UQTR?

des budgets d'immobilisation dans les universités. Cette étude a démontré qu'au cours de la dernière décennie, les universités ont augmenté considérablement les transferts des fonds de fonctionnement (enseignement et recherche) vers les fonds d'immobilisation (béton).

Concernant les récentes compressions dans les budgets des universités, la Fédération a adopté une résolution qui :

**DÉNONCE** les compressions décrétées par le gouvernement du Québec;  
**CONDAMNE** les directions d'université concernées et celles qui envisagent de suivre cette voie;  
**APPUIE** totalement les associations et syndicats membres aux prises avec de telles mesures d'austérité;  
**EXIGE** le plein respect des conventions collectives, ententes et protocoles en vigueur.



# INFO-NÉGO

## Rendez-vous 2012

*Alain Chalifour*

Professeur au Département de mathématiques et informatique  
Vice-président aux relations de travail du SPPUQTR



*Yvan Leroux*

Professeur au Département de psychologie  
Vice-président aux affaires syndicales SPPUQTR



**D**epuis le début de la négociation, soit le 5 octobre 2012, se sont tenues 15 rencontres de négociation. À la mi-décembre les représentants du syndicat ont terminé la présentation, accompagnée des justificatifs, des demandes syndicales.

Nous vous rappelons que les parties avaient convenu à la Table de négociation de discuter de chacun des articles de la convention, dans l'ordre d'apparition de ces derniers dans le texte de la convention collective. Cette façon de procéder a permis aux parties de déposer leurs propositions de modification à certains articles au fur et à mesure, d'en discuter et d'en arriver à des ententes sur des textes normatifs, ou encore sur des principes qui feront l'objet d'échanges plus approfondis lors des rencontres suivantes.

Dans les suites de l'annonce des coupures aux universités du gouvernement pour l'année financière actuelle et dans l'attente des consensus ou des conclusions qui émergeront du Sommet sur l'enseignement supérieur (25 et 26 février 2013), nous pouvons comprendre que la direction de l'UQTR n'a pas encore déposé ses offres sur les articles de la convention ayant un impact financier. Les clauses de la convention ayant des impacts financiers portent principalement sur le nombre de dégagements de recherche, la bonification des primes de direction pédagogique, les conditions entourant les sabbatiques, les congés de perfectionnement, l'embauche de nouveaux professeurs, les conditions de prise de la retraite et la bonification des échelles de salaire.

De façon générale, la direction demeure ouverte aux demandes raisonnables du corps professoral tout en proposant des modifications de plusieurs clauses normatives dont nous devons mesurer l'impact à plus long terme. Les parties en sont venues à des ententes de principe qui précisent la participation des professeurs

aux organismes de l'Université pendant leur sabbatique ou congé de perfectionnement et l'inclusion du maintien des compétences professionnelles dans la répartition de la tâche professorale. Dès la prochaine rencontre de négociation (11 février), nous nous attendons à un retour plus intense de la direction sur les demandes syndicales.

Les parties ont discuté longuement du processus d'évaluation aux six ans des professeurs permanents sans toutefois conclure à son abolition à ce stade de la négociation.

Lors des prochaines rencontres, plusieurs articles seront à l'ordre du jour, principalement ceux concernant les professeurs cliniciens et la gestion des cliniques universitaires, le professeur sous-octroi ou détenteur d'une chaire privée et les conditions entourant la conciliation travail-famille.

Deux autres dossiers importants dans le cadre de la négociation demeurent l'incorporation dans la convention d'un barème encadrant les cours atypiques et les cours en ligne. Le syndicat a reçu une contre-proposition sur la reconnaissance des cours en ligne dans la tâche professorale que nous analysons actuellement et qui fera l'objet d'une contre-offre syndicale.

L'atmosphère à la Table de négociation favorise toujours un climat de travail respectueux qui permet aux deux parties d'échanger ouvertement sur les différents enjeux de la négociation.

# DES PRÉOCCUPATIONS ACADÉMIQUES... AVANT TOUT!

*Ismaïl Biskri*

Professeur au Département de  
mathématiques et informatique  
Vice-président aux affaires universitaires  
du SPPUQTR



La reconfiguration administrative a été entérinée, non sans de longues discussions, par la commission des études le 9 octobre et par le conseil d'administration de l'UQTR le 29 octobre 2012.

Le Syndicat avait donné son aval à la reconfiguration qui, au départ, apparaissait comme une façon de supporter le développement de la recherche à l'université. Elle visait également une préoccupation administrative de répartir équitablement les responsabilités entre les vice-recteurs. Cet aspect concernait moins, à première vue, les professeurs.

Les nombreux échanges à la commission des études sur les procédures d'embauche des vice-recteurs et des doyens découlant de la reconfiguration administrative ont soulevé toutefois des problèmes importants. Le rattachement du décanat des affaires professorales au vice-recteur aux ressources humaines amenait ce dernier à jouer un rôle significatif dans le cheminement de carrière des professeurs. Cela n'était pas anodin.

Le Syndicat avait déjà attiré l'attention de la Direction sur la problématique dans un article du bulletin *Le Point d'anc*re en novembre (vol. 15, no 4) et dans une lettre adressée à Mme Ghazzali comme présidente de la commission des études.

Le Syndicat considérait que le rattachement du décanat des affaires professorales et du personnel enseignant au vice-rectorat aux ressources humaines n'est pas banal et amène des conséquences que la Direction ne semble pas vouloir considérer. Encore pire, lors de la réunion de la commission des études du 22 janvier dernier, la Direction proposait de faire du doyen des affaires professorales un poste de directeur administratif, accentuant le malaise soulevé.

Heureusement, la commission des études a rejeté cette recommandation. Le poste de doyen doit rester un poste de direction d'enseignement et de recherche comme cela est prévu dans la reconfiguration et dans les règlements de l'UQTR.

La définition du poste de vice-recteur aux ressources humaines suscite également des questions. La reconfiguration administrative lui confie la responsabilité du décanat des affaires professorales. La Direction ne peut faire comme si cela n'avait aucune incidence sur la définition du poste, sur la composition du comité de sélection et sur la consultation prévue pour la nomination. Il s'agit du vice-recteur de l'ensemble des employés de l'UQTR, il est donc essentiel que ceux-ci participent plus directement à l'embauche et se prononcent sur les candidatures soumises.

La commission des études a refusé d'entériner la recommandation de la Direction sur les processus d'embauche des vice-recteurs et des doyens et reporté le débat à la réunion du 26 février. Entre-temps, la rectrice doit consulter les directions de département et les différents syndicats sur les processus d'embauche. Soulignons que les directions de département se sont massivement exprimées contre le rattachement du décanat des affaires professorales au vice-rectorat aux ressources humaines comme le suggère la reconfiguration.

Le 31 janvier, le conseil syndical a adopté, à l'unanimité, une résolution demandant à la Direction de l'UQTR un peu de souplesse et de cohérence en maintenant le caractère académique du poste de doyen des affaires professorales et en élargissant davantage le processus de sélection du vice-recteur aux ressources humaines. Le conseil syndical a convenu :

- DE DEMANDER à la Direction de l'UQTR concernant le poste de vice-recteur aux ressources humaines :
- D'inclure des représentants des personnels au comité de sélection;
- De consulter l'ensemble des personnels de l'UQTR



sur les candidatures retenues;

- D'élargir la période de consultation électronique à un minimum de cinq jours ouvrables.
- DE DEMANDER à la Direction de l'UQTR concernant le doyen des affaires professorales et du personnel enseignant:
- De maintenir le poste de doyen comme un poste de direction d'enseignement et de recherche
- D'ajouter au comité de sélection du doyen un professeur désigné par le Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR);
- D'élargir la période de consultation électronique à un minimum de cinq jours ouvrables.

Il faut se rappeler qu'actuellement, il y a au moins trois postes de vice-recteurs (vice-recteur aux ressources humaines, vice-recteur à la recherche et vice-recteur à l'administration et aux finances) et un poste de doyen (doyen de la recherche) à combler. Il faudra donc bien un jour que les instances adoptent les procédures d'embauches qui découlent de la reconfiguration.

Il faut surtout que les aspects académiques de la reconfiguration soient respectés et les processus d'embauche des vice-recteurs et des doyens en tiennent compte. Il ne semble toutefois pas simple de faire comprendre une telle logique à la Direction de l'UQTR.

# CHRONIQUE DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

## Conseil d'administration

Réunion du 4 février

Le comité de sélection pour le poste de vice-recteur à l'administration et aux finances a recommandé de faire un troisième affichage pour pourvoir le poste. Il recommande aussi de réduire les exigences en ne demandant plus minimalement qu'un diplôme de premier cycle. De plus, l'affichage ne fait plus référence à la nécessité de bien connaître le monde universitaire et le réseau de l'Université du Québec.

Accréditation, pour une durée de cinq ans, de la Chaire de recherche en gestion de projets aéronautiques et nomination de Darli Rodrigues Vieira, professeur au Département des sciences de la gestion, titulaire de ladite chaire pour la même période.

Non-renouvellement, au 1er juin 2013, du contrat d'un professeur non permanent.

Adoption des états financiers au 30 avril 2012 de l'UQTR>>>.

## Commission des études

Réunion du 22 janvier

Décision de surseoir aux procédures de nomination et aux descriptions de fonctions des postes de vice-recteur à la recherche et au développement, de doyen de la recherche et de la création, de vice-recteur aux études et à la formation, de doyen des études, de vice-recteur aux ressources humaines et de directeur des affaires professorales et du personnel enseignant dans le cadre de la reconfiguration administrative de l'UQTR.

Réception du Bilan d'implantation de la Politique institutionnelle d'appréciation de la qualité des activités d'enseignement et de ses outils.

# BOURSES SYNDICALES AUX ÉTUDIANTS DE L'UQTR

Bourse de 1<sup>er</sup> cycle au montant de 500 \$  
**Jean-François Duval**  
Baccalauréat en sciences biologiques et écologiques

Bourse de 1<sup>er</sup> cycle au montant de 500 \$  
**Marie-Christine Perras**  
Baccalauréat en enseignement des arts (arts plastiques, art dramatique)

Bourse de 1<sup>er</sup> cycle au montant de 500 \$  
**Caroline Marcotte**  
Baccalauréat en sciences comptables (intensif)

Bourse de 1<sup>er</sup> cycle au montant de 500 \$  
**Audrey Roy**  
Baccalauréat en psychoéducation

Bourse de 1<sup>er</sup> cycle au montant de 500 \$  
**Kathia Duquette**  
Baccalauréat en biologie médicale

Bourse de 2<sup>e</sup> cycle au montant de 1000 \$  
**Laetitia Bergeron**  
Maîtrise en lettres (avec mémoire-études littéraires)

Bourse de 2<sup>e</sup> cycle au montant de 1000 \$  
**Manuel Vaillancourt-Sayadi**  
Maîtrise en administration des affaires (MBA-CA)

Bourse de 3<sup>e</sup> cycle au montant de 2000 \$  
**Koffi Emmanuel N'guessan**  
Doctorat en administration

Bourse d'élite sportive ou artistique au montant de 500 \$  
**Yannick Bédard**  
Baccalauréat en kinésiologie

Bourse pour étudiant étranger-cycles supérieurs au montant de 500 \$  
**Mouncef Benmimoune**  
Doctorat en génie électrique

Bourse étudiant-parent au montant de 500 \$  
**Alexandre Gareau**  
Maîtrise en éducation (profil avec mémoire)

Bourse étudiant-parent au montant de 500 \$  
**Melisande Rodrigue**  
Baccalauréat en pratique sage-femme

Bourse étudiant-parent au montant de 500 \$  
**Roxane Bolduc**  
Baccalauréat en pratique sage-femme

Bourse étudiant-parent au montant de 500 \$  
**Céline Périer**  
Doctorat en psychologie - Profil intervention/recherche

Bourse pour étudiant en situation d'handicap au montant de 500 \$  
**Raphaël Lamoureux**  
Baccalauréat en génie mécanique

Bourse pour étudiant en situation d'handicap au montant de 500 \$  
**Marie-France Pichette**  
Baccalauréat Études en loisir, culture et tourisme

Bourse pour étudiant en situation d'handicap (temps partiel) au montant de 500 \$  
**Mélissa Lacharité**  
Baccalauréat en sciences comptables

Bourse pour étudiant en situation d'handicap (temps partiel) au montant de 500 \$  
**Isabelle Lehoux**  
Baccalauréat Études en loisir, culture et tourisme

Bourse de retour aux études au montant de 500 \$  
**Vanessa L. Desormeaux**  
Baccalauréat en sciences infirmières (formation initiale)

Bourse de retour aux études au montant de 500 \$  
**Marie-Hélène Guilbault-Pinel**  
Doctorat continuum d'études en psychologie (profil Recherche)

Bourse de retour aux études au montant de 500 \$  
**Luc Foleu**  
Doctorat en administration

Bourse Ram Lakshmanan pour un étudiant de 2<sup>e</sup> cycle au montant de 1000 \$  
**Richard Perreault**  
Maîtrise en administration des affaires (MBA-avec essai)

Les bourses d'études attribuées par le Syndicat aux étudiants de l'UQTR sont remises sous l'égide de la Fondation de l'Université.

La remise des bourses a eu lieu le 14 janvier 2013.



Le vice-président aux affaires universitaires et membre du conseil d'administration de la Fondation, le professeur Ismaïl Biskri remet, en compagnie du vice-président de la Fondation M. Jacques Roy, une bourse de troisième cycle, d'une valeur de 2 000 \$, à Koffi Emmanuel N'guessan, étudiant au doctorat en administration. Le SPPUQTR remet annuellement plus de 10 500 \$ en bourses d'études.



# LES NOUVEAUX RETRAITÉS

## RETRAITE DE LA PROFESSEURE SUZANNE FOISY

**Le** 31 janvier dernier, le comité des services à la collectivité (CSC) organisait une soirée hommages afin de souligner la prise de retraite de cinq professeurs.

L'activité se déroulait au restaurant le Rouge Vin de l'Hôtel des Gouverneurs et regroupait les professeurs retraités, les conjointes ou conjoints, les directions des départements concernés et les représentants du comité exécutif du Syndicat et de l'Association des professeurs retraités de l'UQTR.

Le Syndicat a remis à chacun des retraités une aquarelle originale de M. René Mercier, artiste de Trois-Rivières.



**Serge Cantin**  
Directeur du Département de philosophie et des arts

**A**vant de vous parler de Suzanne Foisy, avant de vous dire ce qu'elle a été et ce qu'elle demeure pour moi et pour les étudiants qu'elle a accompagnés tout au long de ses quelque vingt-deux années d'enseignement de la philosophie à l'UQTR, je voudrais d'abord vous citer quelques lignes du dernier livre d'Yvon Rivard, l'un de nos plus brillants écrivains québécois. Ce livre, qui s'intitule simplement *Aimer, enseigner*, se veut une réflexion sur le métier d'enseignant que Rivard a lui-même pratiqué pendant trente-cinq ans au département de langue et littérature françaises de l'Université McGill :

*« Qu'est-ce qu'enseigner, aimer, sinon, s'appliquer à ne rien faire d'autre que laisser le monde et les mots, les êtres et les choses surprendre et élargir le regard et la pensée? C'est pourquoi le cœur ne vieillit pas et qu'un professeur ne prend jamais vraiment sa retraite, qu'il se sent solidaire de cette communauté unique formée d'êtres que rassemble le désir de conquérir leur humanité [...] Pour un professeur, une vie juste, ou en tout cas le premier pas vers une vie juste, c'est une vie consacrée à ses élèves, et non à quelque recherche, plus ou moins stérile et subventionnée, qui ne sert que sa carrière, c'est le fait d'écrire son nom au tableau, de se présenter comme professeur, de signer humblement ses cours, comme un écrivain signe un livre dont il a payé le prix, dont il se porte garant » (Aimer, enseigner, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2012, pp. 171 et 176).*

On reconnaît sur la photo (de gauche à droite) Louis Raymond du Département des sciences de la gestion (1980-2012), Lucie Hamelin, vice-présidente aux services à la collectivité, Rodolphe Toussaint du Département des sciences de l'éducation (1990-2012), Michel Alain du Département de psychologie (1980-2012), Suzanne Foisy du Département de philosophie et des arts (1989-2011), Andrée-Claire Brochu du Département des sciences de l'éducation (1978-2012), Achille Leblanc, président de l'Association des professeurs retraités et Pierre Baillargeon, président du Syndicat.

Nous publions l'hommage rendu à la professeure Foisy par Serge Cantin, directeur du Département de philosophie et des arts.

Suzanne Foisy fut et reste un professeur ou, si vous préférez, une professeure. La preuve en est qu'elle continue, même après sa retraite, d'enseigner la philosophie dans notre département. Non par nécessité, mais par amour de son métier et par solidarité avec cette communauté unique dont parle Yvon Rivard. En effet, durant toutes ces années, Suzanne a manifesté un sens très élevé de sa responsabilité à l'égard de ce que l'on appelle les générations futures. Cela, ses étudiants l'ont toujours su, toujours senti. Et c'est pourquoi, avant même que ses « chers collègues » n'en eussent l'idée, ce sont eux, ses étudiants, qui ont pris, l'an dernier, l'initiative de souligner le départ à la retraite de Suzanne. Une telle attention de la part des

Photos : Alain Gamelin



étudiants n'est pas aussi fréquente qu'on pourrait le penser. Elle est l'hommage rendu au professeur qui a payé de sa personne, qui a su donner sans compter.

Oui, Suzanne – et je suis personnellement bien placé pour en témoigner – a énormément donné; elle s'est dévouée corps et âme, et non seulement pour ses étudiants, mais pour l'institution qui lui avait ouvert ses portes et, plus spécialement, pour le département dont elle aura pris soin un peu comme une mère veille sur son enfant, avec le même désintéressement et la même inquiétude quant à son avenir.

Que serait devenue la philosophie à l'UQTR sans la volonté de Suzanne de la préserver, sans son opiniâtreté à la défendre devant la direction?

Ainsi c'est elle qui – avec Josette Trépanier – a eu l'idée du regroupement départemental de la philosophie et des arts, où elle a vu, avec sagacité, une chance d'insuffler une nouvelle vie à la philosophie, menacée de s'éteindre à petit feu par attrition. Ce projet de regroupement avec les arts, qui fut son dernier combat à titre de directrice du département de philosophie, Suzanne l'aura défendu contre vents et marées. Au lieu de jouer à l'autruche et de poser sa tête ailleurs en attendant la retraite, elle s'est appliquée au contraire à jeter les bases d'une structure propre à assurer la pérennité et l'épanouissement de la philosophie à l'UQTR. Or, à en juger par les résultats obtenus depuis son départ, on ne peut que saluer l'acharnement tranquille de cette femme animée par un sens aigu du devoir envers quelque chose de plus grand qu'elle, quelque chose d'autre que le plan de carrière dans lequel certains s'enferment comme en une tour d'ivoire. À la course à la subvention, qui est devenue le sport par excellence dans le monde universitaire, Suzanne Foisy a toujours préféré, elle, la « marche à l'amour » vers une vie juste, une vie consacrée à ses élèves. Et son exemple est là pour nous rappeler qu'avant d'être un « chercheur » – un mot galvaudé s'il en est –, le professeur d'université est, par-dessus tout, un professeur, un enseignant qui a charge d'âme. Ce que l'on tend, hélas, à oublier.

Dans ses Mémoires, mon maître Fernand Dumont s'élevait contre une certaine conception de la recherche où celle-ci apparaît comme un univers étranger à l'enseignement :

*« Je n'ai jamais compris pourquoi, écrivait Dumont, on sépare l'enseignement et la recherche, comme si le temps consacré à l'une des deux activités l'était aux dépens de l'autre. Je n'adhère pas cependant à la réconciliation facile et toute verbale que l'on prône fréquemment : le professeur, dit-on, devrait s'adonner à la recherche pour que son enseignement soit valable. N'importe quel étudiant sait bien que certains chercheurs sont tellement spécialisés et obsédés par leurs investigations qu'ils n'ont ni le temps ni le goût de livrer quelque synthèse valable du sujet de leur cours, qu'en dehors du cercle étroit de ce qui les intéresse, leur savoir est*

*vieilli et superficiel. » (Récit d'une émigration, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1997, p. 112-113)*

Mine de rien, ces remarques de Dumont interrogent la nature même de la recherche universitaire telle qu'elle se pratique aujourd'hui sous le règne des organismes subventionnaires, lesquels fixent a priori les principes, les critères et les objectifs de la recherche « normale ». À ce que je sache, Fernand Dumont lui-même n'a pas eu besoin de subventions de recherche pour réaliser une œuvre aussi profonde qu'originale, et qui fut couronnée par de nombreuses distinctions. Des subventions de recherche, il n'en a d'ailleurs jamais sollicité, trop occupé qu'il était à enseigner et à écrire des livres plutôt qu'à remplir d'interminables demandes du CRSH.

À ma connaissance, Suzanne Foisy n'a pas non plus obtenu de grosses subventions de recherche; ce qui ne l'aura pourtant pas empêché d'écrire et de publier un grand nombre d'articles, de diriger des ouvrages collectifs, d'organiser plusieurs colloques et de prononcer moult conférences dans des congrès ou des colloques aux quatre coins du monde, et tout ça en même temps qu'elle enseignait et qu'elle dirigeait avec un zèle infatigable ses étudiants de maîtrise et de doctorat. Combien de fois, alors que je quittais mon bureau à 17 h ou 18 h, n'ai-je pas surpris Suzanne en train de préparer un cours ou de corriger un mémoire ou une thèse, sans trop se soucier du temps qui passe? Même si elle l'a bien mérité, il est néanmoins dommage pour les étudiants et pour notre institution



tout entière que Suzanne ait pris si tôt sa retraite. Car elle appartient à une espèce aussi précieuse que menacée : celle des professeurs d'université pour qui enseigner n'est pas un pis-aller, une tâche secondaire que l'on abandonne aux chargés de cours, mais une vocation à laquelle on se voue pour la suite du monde.

Merci Suzanne.

Les professeurs suivants ont aussi pris leur retraite durant l'année 2012 :

**François Boucher**  
Département de chimie-biologie

**Louis Paquette**  
Département de mathématiques et informatique

**Claude Leclerc**  
Département des sciences infirmières

**Richard Purdy**  
Département de philosophie et des arts



# Les professeurs de l'UQTR se démarquent

Source : <http://uqtr.ca/entete>

## NOUVELLES CHAIRES DE RECHERCHE UQTR



Chaire de recherche UQTR en écologie du paysage et aménagement  
Responsable : **Julie Ruiz**, professeure au Département des sciences de l'environnement.



Chaire de recherche UQTR sur l'immunité végétale : génomique fonctionnelle des pathosystèmes  
Responsable : **Hugo Germain**, professeur au Département de chimie et physique.



Chaire de recherche UQTR en neurobiologie du traumatisme craniocérébral léger  
Responsable : **Louis De Beaumont**, professeur au Département de psychologie.



## LYNE CLOUTIER REÇOIT DEUX PRIX RELIÉS AUX APPLICATIONS DE SES TRAVAUX MENÉS EN SOINS CARDIOVASCULAIRES.

Le Conseil canadien des infirmières et infirmiers en soins cardiovasculaires (CCIC) lui a remis un prix d'excellence en recherche en soins infirmiers cardiovasculaires et Hypertension Canada lui a remis un certificat d'excellence pour le développement du document «Prise en charge systématique des personnes atteintes d'hypertension artérielle».

## PRIX D'EXCELLENCE DE L'UQTR



### En recherche

Attribution à la professeure **Lucia Ferretti** du Département des sciences humaines du Prix d'excellence en recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières dans la catégorie « Secteur des arts, sciences humaines et sociales ainsi que sciences de la gestion »



### En recherche

Attribution au professeur **Kodjo Agbossou** du Département de génie électrique et génie informatique du Prix d'excellence en recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières dans la catégorie « Secteur des sciences naturelles, génie et sciences de la santé »



### En enseignement

Attribution à **Nicolas Boivin** du Département des sciences comptables du Prix d'excellence en enseignement de l'Université du Québec à Trois-Rivières dans la catégorie « professeur »

### En enseignement

Attribution à **Guillaume Morrisette** du Département des sciences de la gestion du Prix d'excellence en enseignement de l'Université du Québec à Trois-Rivières dans la catégorie « chargé de cours »



### En direction académique

Attribution à **Benoît Lavigne**, directeur du comité de programme de premier cycle en sciences comptables du Prix d'excellence en direction académique de l'UQTR pour 2012-2013.

# LES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

*Lucie Hamelin*

Professeure à la section sages femmes  
du Département d'anatomie  
Vice-présidente aux services à la  
collectivité  
du SPPUQTR



**M**algré l'existence, relativement récente, d'un comité des activités sociales à l'UQTR, le Syndicat a toujours considéré de sa responsabilité de tenir des activités qui favorisent les échanges et la collégialité entre les professeurs.

Ce que recherche surtout le CSC, c'est d'offrir une série de petites activités qui regroupent 15, 20 ou 30 professeurs qui partagent les mêmes intérêts plutôt que de toujours tenter d'intéresser l'ensemble du corps professoral à un seul sujet.

Au fil des années, le CSC a établi une certaine programmation qui fait de plus en plus partie de la vie syndicale : accueil des nouveaux professeurs, soupers thématiques, souper des prises de retraite, dîner de la rentrée universitaire, soirée de remerciement pour les professeurs impliqués syndicalement, 5 à 7 pour souligner le travail des professeurs-chercheurs, etc.

Le CSC, où siègent plusieurs professeurs, dont certains retraités, rediscute régulièrement des différentes activités offertes. En 2012, le CSC a voulu faire plus en réalisant un petit sondage afin de mieux connaître l'opinion des professeurs sur le travail accompli par le CSC et sur les perspectives de développement.

Le sondage, d'une centaine de questions, s'est déroulé du 6 au 20 novembre 2012. Une centaine de professeurs ont répondu à une trentaine de questions. Les répondants se partageaient équitablement entre les groupes d'âge : 31 à 40 ans (28 %-23), 41 à 50 ans (28 %-23) et 51 à 60 ans (32 %-26). Le plus important contingent de répondants était employé par l'UQTR depuis moins de cinq ans (34 %-28). La très grande majorité (81 %-66) était mariée ou conjoint de fait et parent d'au moins un enfants (70 %-56). Enfin, plus de

80 % (64) des répondants habitait la région (Mauricie-Centre du Québec). Il faut rappeler que près de 30 % des professeurs de l'UQTR habitent à l'extérieur de ces régions.

## Résultats

Au départ, il est rassurant de constater que 86 % (76) des professeurs avaient déjà assisté à une activité organisée par le CSC. Il est tout aussi réconfortant de réaliser que ceux et celles qui y ont participé, ont généralement apprécié l'expérience et suggèrent de la poursuivre. On constate toutefois que les professeurs semblent moins intéressés par les dîners-conférences et les sujets que l'on y aborde. Il est tout aussi étonnant de constater, considérant le profil des répondants, que ceux-ci ne souhaitent pas que le CSC offre plus d'activités de type familial et les services de garde en complémentarité. Cette position est sûrement reliée à l'âge de leurs enfants.

Le sondage se voulait aussi une perche afin de mieux connaître les attentes des professeurs. Il y avait plusieurs questions sur les activités souhaitées. Les plus populaires se présentent ainsi :

- Randonnée en montagne : 18 % (28)
- Souper thématique : 18 % (28)
- Visites agrotouristiques : 16 % (24)
- Cabane à sucre : 14 % (21)
- Randonnée en kayak : 12 % (18)

Enfin, nous avons été agréablement surpris de constater l'adhésion des répondants (52 %-44) à l'idée d'implanter sur le campus ce que nous avons appelé un « salon des professeurs ». Non seulement ceux-ci souhaitent l'aménagement d'un tel lieu, ils signalent aussi qu'ils seraient nombreux à le fréquenter (69 %-59). Il s'agit pourtant d'un très ancien projet, car depuis une dizaine d'années, à chaque changement au rectorat, le Syndicat formule la demande de disposer d'un espace afin d'aménager un tel salon. Il est intéressant de constater que la nouvelle génération de professeurs (le tiers des répondants sont employés de l'UQTR depuis moins de 5 ans) perçoit l'importance de disposer d'un lieu favorisant la convivialité et les échanges entre collègues.

## Les commentaires

Plusieurs des répondants au sondage se sont donné



la peine d'ajouter des commentaires aux différentes questions (96 commentaires).

Plusieurs ont souligné l'intérêt des activités du CSC afin de favoriser les échanges entre les collègues. D'autres, surtout les nouveaux professeurs, ont mentionné comment l'accueil a été bénéfique pour leur intégration.

Quelques commentaires remettent en question la pertinence pour un Syndicat d'organiser des activités sociales et d'autres considèrent que le CSC devrait s'intéresser qu'aux activités reliées au cheminement académique des professeurs.

### Conclusion

Il est toujours intéressant de connaître l'opinion des membres sur les activités que le Syndicat mène. Cela permet de mieux connaître leurs appréciations sur les gestes posés et sur les ajustements nécessaires. Il ne fait aucun doute que la réalisation de ce petit sondage suscitera des changements sur les prochaines priorités du CSC. Les résultats du sondage sont disponibles sur le [site internet du Syndicat >>>](#).

## 25 ANS DE SERVICE



Photo : Yvan Leroux

Le comité exécutif a profité de la réunion du conseil syndical du 29 novembre 2012 pour souligner les 25 ans de service de M. Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, à l'emploi du Syndicat des professeurs et des professeures depuis novembre 1987.

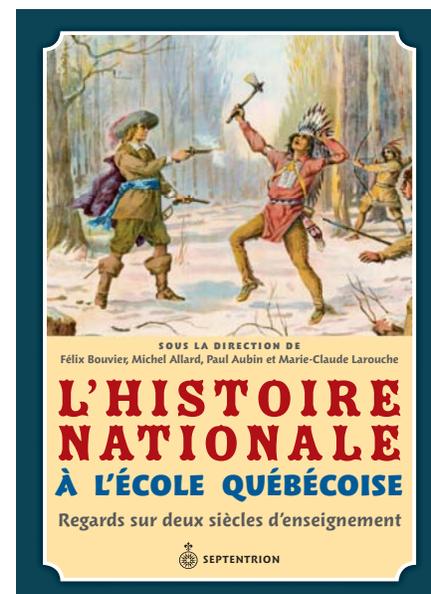
Sylvain Beaudry, trésorier du Syndicat, a remis au conseiller une plaque commémorative soulignant son dévouement et son professionnalisme.

## L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE NATIONALE AU QUÉBEC

Les professeurs Marie-Claude Larouche et Félix Bouvier du Département des sciences de l'éducation de l'UQTR ont récemment publié, en collaboration avec messieurs Michel Allard et Paul Aubin, *L'Histoire nationale à l'école québécoise. Regard sur deux siècles d'enseignement*.

Si l'enseignement de l'histoire nationale fait souvent partie de l'actualité québécoise, les historiens ont peu étudié les façons de l'enseigner au fil du temps. Il s'agit d'une première description et d'analyse de l'enseignement de l'histoire nationale dans les écoles québécoises.

**Les auteurs donneront une conférence à l'UQTR le 3 avril prochain.**





## *Officiers du Syndicat des professeurs et des professeures pour 2012-2013*

- M. Pierre Baillargeon, président
- M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail
- M. Yvan Leroux, deuxième vice-président aux affaires syndicales
- M. Ismaïl Biskri, vice-président aux affaires universitaires
- Mme Lucie Hamelin, vice-présidente aux services à la collectivité
- M. Ghyslain Parent, secrétaire
- M. Sylvain Beaudry, trésorier

## LE PERSONNEL DU SPPUQTR

- DIANE BEAUCHEMIN  
Conseillère en relations de travail.  
Bureau 1117, pavillon Ringuet. Poste interne 2387
- ALAIN GAMELIN  
Conseiller aux affaires universitaires.  
Bureau 1113, pavillon Ringuet. Poste interne 2389
- SANDRA THIFFAULT  
Secrétaire administrative.  
Bureau 1115, pavillon Ringuet. Poste interne 2388

### SPPUQTR

3351, boul. des Forges C.P. 500 • Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7  
 Téléphone 819.376.5041 • Télécopieur 819.376.5209  
 Courriel : syndicat.proesseurs@uqtr.ca  
[www.sppuqtr.ca](http://www.sppuqtr.ca)

Le *point d'ancre*  
 est publié par le comité exécutif  
 du SPPUQTR



**Syndicat des professeurs  
 et des professeures**  
 Université du Québec à Trois-Rivières

Le LOGO du Syndicat des professeurs et des professeures regroupe trois niveaux de signification : le livre ouvert sur la connaissance, l'arbre en croissance et les mains ouvertes vers les étudiants et la société québécoise.